

Les modalités d'inscriptions

Vous pouvez vous inscrire

➤ par courrier

Réseau Tee Rhône-Alpes
CFPPA
57 Avenue Général de Gaulle
38 260 La Côte Saint André

➤ par fax 04.74.20.82.80

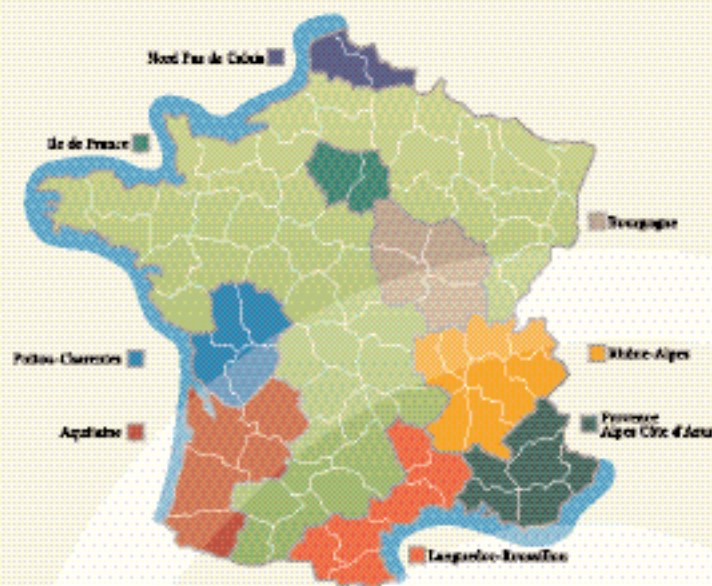
➤ Vous retrouverez également l'invitation et le coupon-réponse sur le **site internet** du réseau national :
<http://www.reseau-tee.net/conferences.htm>

Avertissement : les inscriptions seront closes
15 jours avant chaque conférence, soit :

- Le 15 mars, pour la conférence 1
- Le 23 avril, pour la conférence 2
- Le 03 juin, pour la conférence 3
- Le 12 octobre pour la conférence 4

Votre inscription vous sera confirmée par courrier auquel sera joint un plan d'accès du lieu de la conférence.

Les 8 réseaux en France



Réseaux
Territoires Environnement Emplois

des acteurs, des compétences en réseau,
au service de **emploi**,
des **territoires**,
de **environnement**,
et du **développement durable**

www.reseau-tee.net

➤ Un cycle national
de quatre conférences

du 30 mars 2004 au 19 octobre 2004



CONSEILS
RÉGIONAUX

Conception : Catherine Ollier - Photos : ©Thierry Degen - montage - Catherine Ollier / DIREM Poitou-Charentes - Impression : Italc 79 Mele



Les réseaux

Territoires Environnement Emplois :

- **Des politiques incitatives** : les politiques successives d'aide à l'emploi ont conduit les acteurs de l'environnement à évoluer vers des logiques de projet et de territoire, avec le souci d'une bonne gestion des ressources humaines, environnementales, économiques...
- **Une dynamique partenariale** : de là sont nés les réseaux Territoires Environnement Emplois, initiés en 1999 par les ministères chargés de l'environnement et de l'emploi, qui se sont associés à d'autres partenaires partageant le même souci de promouvoir un développement durable des territoires.
- **Un réseau d'experts et d'acteurs de terrain** : les réseaux TEE ont acquis en 4 années d'existence une expérience en matière de pérennisation des activités, de consolidation des emplois, et de professionnalisation des structures et de l'ensemble de la filière environnement.
- Avec le **soutien du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et des autres partenaires institutionnels et associatifs** ces réseaux ont décidé d'organiser en 2004 un cycle national de quatre conférences.
- **Ces conférences** seront l'occasion de :
 - mesurer l'impact des actions des réseaux,
 - partager et mutualiser les bonnes pratiques afin de nouer de nouveaux partenariats,
 - réfléchir à leur transfert vers d'autres régions.

des acteurs, des compétences...



... des activités et de l'emploi

1

Mardi 30 mars 2004 de 13h30 à 17h00
à l'Abbaye aux Dames à Saintes - Charente-Maritime
(contact : Stéphanie Fortin, 05.49.09.92.12)

Près de 70 % des nouveaux services issus du domaine de l'environnement relèvent du secteur non marchand. Aujourd'hui, l'évolution de la filière conduit de plus en plus les employeurs à se professionnaliser. Dans quelle mesure ces nouvelles activités pourraient-elles évoluer vers le secteur marchand ?

Thierry Lavoux, (IFEN), aidera à identifier de premières orientations, permettant à la filière environnement de devenir un secteur d'activité économique à part entière.



... des territoires

2

Vendredi 7 mai 2004 de 13h30 à 17h00
au CFPPA de Valabre à Aix-en-Provence
Bouches-du-Rhône
(contact : Jean-Michel Picazo, 04.42.90.90.70)

Les divers programmes d'aide à l'emploi ont eu tendance à favoriser la multiplication des projets qui sont devenus souvent concurrents sur un même territoire. Aujourd'hui la cohérence territoriale des activités et des acteurs constitue un véritable enjeu du développement durable. Elle se décline au travers des différents dispositifs tels que les Agenda 21, les contrats ATEnEE, les Chartes de Pays, les projets d'agglomérations...

À l'avenir les politiques territoriales devront tenir compte systématiquement de cette nécessité de cohérence.

...en réseau au service...



... de l'environnement

3

Jeudi 17 juin 2004 de 14h00 à 17h30
au Conseil Régional de Bourgogne à Dijon - Côte d'Or
(contact : Dominique Larue, 03.85.82.12.27)

La "qualité environnementale" semble avoir déjà bénéficiée des différentes politiques mises en œuvre dans le passé. Pour autant seul un travail d'évaluation de la plus-value environnementale permettrait de valider cette hypothèse. Afin de mesurer les effets d'une politique sur le terrain, quels repères peut-on construire pour donner corps à une véritable ambition environnementale ?



... du développement durable

4

Mardi 19 octobre 2004 de 9h30 à 17h00
au Ministère de l'Ecologie et
du Développement Durable à Paris
(contact : Valérie Le Coq, 01.42.46.45.26)

Cette quatrième rencontre vise à élargir la réflexion et les perspectives dans plusieurs directions :

- les services rendus à la société par les nouveaux métiers de l'environnement ;
- quelle professionnalisation pour créer de nouvelles activités de l'environnement et du développement durable ? ;
- les moyens, les gains, la plus-value d'un réseau pour les territoires ;
- l'outil informatique comme instrument privilégié d'animation de réseau.

Des réseaux au service de l'emploi, de l'environnement et du développement durable : une réalité, une expérience à partager.